Quelle éthique pour l’organisation?

Au Québec, et suivant en cela un courant très affirmé dans les pays anglo-saxons, les organisations tant privées que publiques se revendiquent depuis quelques années d’une «préoccupation» pour l’éthique qui ne manque pas, à bien des égards, d’être grandement problématique. Des infrastructures de l’éthique sont mises en place dans l’appareil étatique et des dispositifs éthiques de diverses natures ont pour vocation, dans l’entreprise privée et dans les administrations publiques, de contrôler les risques éthiques, voire d’aider à redonner un sens au travail. Même *l’Assemblée nationale du Québec*, où siègent les députés de la province de Québec, participe de ce mouvement d’institutionnalisation de l’éthique. Pourtant, les interventions en organisation qui s’inspirent d’une conception *réflexive* de l’éthique peinent à se voir reconnaître et à occuper toute la place qu’elles devraient, tellement est grande la demande pour une éthique de *conformité*. Nous verrons à discuter de la confusion qui règne autour des références à l’éthique dans les organisations. Nous nous attarderons également à ses éventuelles conséquences pour le développement d’une éthique organisationnelle soucieuse de favoriser la capacitation des acteurs et des collectifs à prendre en charge les enjeux de valeurs sous-jacents aux conflits et incertitudes en milieux de travail.